

3. Aires de service:

- (a) *Aire de service primaire*.—On appelle aire de service primaire d'une station de radiodiffusion, l'aire dans laquelle l'onde de surface n'est sujette à aucune interférence nuisible ou aucun évanouissement nuisible.
- (b) *Aire de service secondaire*.—On appelle aire de service secondaire d'une station de radiodiffusion, l'aire desservie par l'onde réfléchie sans interférence nuisible. L'intensité de champ y est sujette à des fluctuations intermittentes.

4. *Station dominante*.—Une station dominante est une station de la classe I, définie ci-après, travaillant sur une voie libre.

5. *Station secondaire*.—Une station secondaire est une station quelconque, autre qu'une station de la classe I, travaillant sur une voie libre.

6. *Interférence nuisible*.—Il y a interférence nuisible lorsque, à une limite déterminée ou aux limites d'une valeur déterminée d'intensité de champ de la station désirée, l'intensité de champ d'une station non désirée (ou la valeur effective du carré moyen des intensités de champ de deux ou de plusieurs stations travaillant sur la même fréquence) dépasse dix (10) pour cent du temps, ou plus, les valeurs spécifiées dans le présent accord.

7. *Puissance*.—La puissance d'un radioémetteur est la puissance fournie à l'antenne. La puissance d'antenne d'un émetteur modulé s'exprimera par deux chiffres, l'un indiquant la puissance-antenne de l'onde porteuse et l'autre le maximum réel du pourcentage de modulation.

8. *Rayonnement parasite*.—On appelle rayonnement parasite d'un émetteur toute émission qui se trouve en dehors de la bande de fréquence normale du type d'émission employé, y compris les harmoniques de modulation, les claquements de manipulation, les oscillations parasites et autres effets transitoires.

9. *Equivalents anglais, français et espagnols*.—Il est convenu que, pour les fins de cet accord, les mots français et espagnols indiqués ci-dessous sont respectivement équivalents et ont la même signification que les termes anglais en face desquels ils sont inscrits.

Anglais	Français	Espagnol
Clear channel	Voie libre	Canal despejado
Objectionable interference	Interférence nuisible	Interferencia objetable

B.—CLASSES DE VOIES ET ATTRIBUTIONS DE CELLES-CI

1. *Trois classes*.—Les 106 voies de la bande normale de radiodiffusion sont divisées en trois classes principales: libre, régionale et locale.

2. *Voie libre*.—On appelle voie libre une voie sur laquelle la ou les stations dominantes desservent des territoires étendus et sont exemptes d'interférence nuisible dans les limites de leur aire de service primaire et sur la totalité ou une partie importante de leur aire de service secondaire.

3. *Voie régionale*.—On appelle voie régionale une voie sur laquelle plusieurs stations peuvent travailler avec des puissances n'excédant pas 5 kw. L'aire de service primaire d'une station travaillant sur l'une de ces voies est limitée, comme conséquence de l'interférence, à une limite déterminée de la valeur d'intensité de champ.